

COMPTE RENDU REUNION PUBLIQUE

TRAVAUX RUE GABRIEL PERI

22 février 2022

(Voir aussi le diaporama présenté accessible sur le site internet de la ville)

Réunion organisée par la municipalité avec :

- Mr ERARD, adjoint à l'urbanisme, aux travaux, et à la transition écologique
- MMe Le DORE : Urbaniste / paysagiste, maître d'œuvre
- M. ZABRESCAK, bureau d'études techniques, maître d'oeuvre
- M. MAUER, Directeur Général des Services de la mairie
- M. SCHLAUDER, Directeur des Services Techniques de Varangéville
- M. JESSON, Responsable secteur, Entreprise EUROVIA
- CORENTIN, chef de chantier EUROVIA
- M. RICHARD, conducteur de travaux EUROVIA
- M. FIACRE, Entreprise CITEOS, sous-traitant EUROVIA pour l'enfouissement des réseaux secs

M. ÉRARD ouvre la réunion. Il remercie le public et les organisateurs pour leur présence. L'objectif de la réunion est de présenter les travaux et de répondre aux questions.

Les travaux de rénovation de la rue Gabriel Péri sont divisés en 2 tranches :

- Tranche 1 : du pont des écluses côté Dombasle jusqu'à la rue Hetzel (la poste),
- Tranche 2 : de la rue Hetzel jusqu'au pont entre Varangéville et Saint Nicolas

A- PRESENTATION DU PROJET

Madame LE DORE retrace la genèse du projet avec les précédentes consultations de la population.

Les principaux objectifs du projet sont multiples :

- Faire évoluer la route Gabriel Péri (RD400) en véritable rue de village (c'est plutôt une route actuellement)



- Donner plus d'ampleur au square Georges Brassens et Jean Moulin
- Intégrer d'autres projets d'urbanisation : véloroute, halte fluviale
- Rétrécir la largeur de circulation automobile à 6 mètres pour donner plus de place aux mobilités douces : les vélos et les piétons (pour traverser la rue avec plus de sécurité)
- Végétaliser la rue pour améliorer le cadre de vie, créer des îlots de fraîcheur, prendre en compte la biodiversité
- Enfouir les réseaux secs (électricité, télécom, fibre)
- Redéfinir les espaces de stationnement
- Améliorer l'éclairage en faisant des économies d'énergie : ampoules LED et en évitant les pollutions lumineuses
- Développer des itinéraires cyclables
 - o Sens Dombasle vers Saint Nicolas : bande cyclable directement sur la voirie
 - o Sens Saint Nicolas vers Dombasle : véloroute le long du canal utilisé entre le commerce « Allo pizz, 18 rue Péri » et le salon de coiffure « Atelier 3B, 52 rue Péri, la route étant plus étroite dans cette partie

B- PRESENTATION DE LA PREMIERE PHASE DE TRAVAUX
(Pont des écluses côté DOMBASLE jusque Rue Hetzel avec square Jean Moulin)

- 1- Sortie du PONT : rétrécissement de la voie avec Zone 30 km/heure sur plateau ralentisseur (alternances de zones 30 et 50 km/h)
- 2- Square Jean Moulin avec plantation d'arbres, création îlot de fraîcheur
- 3- Réorganisation du stationnement entre le 113 rue PERI et le pont, avec stationnement en marche arrière (contrainte du code de la route liée à la bande cyclable)
- 4- Nouveaux matériaux en plus des enrobés : Pavés drainants, teinte en cours de validation avec l'architecte de France
- 5- Les eaux seront mieux absorbées sur place pour désimpermeabiliser les sols, en liaison avec l'Agence de l'Eau

- 6- Nouvelles palettes végétales avec arbres et arbustes anticipant le changement climatique et en liaison avec le service des Espaces Verts de la ville
- 7- Aménagement végétal de la station de lavage en cours de discussion avec le propriétaire
- 8- Éclairage économe avec mise en place de système pilotables à LED et poursuite de la diminution nocturne de l'éclairage ce qui permettra aussi de lutter contre la pollution lumineuse
- 9- Vidéoprotection prévue au niveau du carrefour de la rue Toussaint et du carrefour près de la route d'art sur Meurthe

C- LES TRAVAUX DE LA PHASE 1 EN PRATIQUE (EUROVIA)

Les travaux de la tranche 1 sont divisés en 4 phases pour des raisons pratiques du 27 février à début septembre **si tout va bien !**

Travaux réalisés dans un premier temps : enfouissement des réseaux et pose des bordures.

Les enrobés seront réalisés en fin de chantier mais le stationnement sera possible en attendant les enrobés.

Prendre en compte que les travaux auront lieu du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00

Les dates ci-dessous sont estimatives (des variations pourront intervenir selon intempéries, aléas)

- **Phase 1.1 : du pont de Dombasle au 113, côté numéros impairs (du 27/02 au 31/03/2023)**

1. Conservation du double sens de circulation
2. Stationnement sur le trottoir opposé aux travaux sera conservé au maximum
3. Suppression des places de parking sur voirie
4. Notes aux riverains distribuées pour explications si besoin
5. Mise en place de passerelles devant les habitations chaque fois que cela sera nécessaire
6. Libre accès aux véhicules chaque soir
7. Accès pour rejoindre la rue Bruchkobel pendant quelques jours via la rue Léon Houot

- **Phase 1.2 : du 113 au 95 et Place du Marché, côté numéros impairs (du 27/03 au 22/05)**

1. Conservation du double sens de circulation
2. Stationnement sur le trottoir opposé aux travaux sera conservé au maximum
3. Suppression des places de parking sur voirie
4. Notes aux riverains distribuées pour explications si besoin
5. Mise en place de passerelles devant les habitations chaque fois que cela sera nécessaire

6. Libre accès aux véhicules chaque soir
7. Accès pour rejoindre la rue Léon Houot pendant quelques jours via rue de Bruchkobel
8. Marché hebdomadaire : déplacé vers le bar Ballon d'Or et/ou rue Pierre Curie (entre lavoir et entrée rue)
9. Travaux square Jean Moulin : déviation par la rue Toussaint

- **Phase 2 : de la rue Toussaint à rue Hetzel, (du n°93 au n°57) (du 14/04 au 29/05)**

1. Circulation alternée avec feux
2. Suppression des places de parking sur voirie
3. Mise en place de passerelles devant les habitations chaque fois que cela sera nécessaire
4. Libre accès aux véhicules chaque soir
5. Suppression d'une voie à hauteur du feu tricolore rue Georges Toussaint
6. Déviation pour rejoindre la rue Georges Toussaint via la rue Foch ou rue Hetzel et la rue Jules Ferry
7. Même type de travaux

- **Phase 3 : de la rue Hetzel à rue Toussaint, (du n°22 au n°52) (du 22/05 au 27/06)**

1. Circulation alternée avec feux
2. Suppression des places de parking sur voirie
3. Mise en place de passerelles devant les habitations chaque fois que cela sera nécessaire
4. Libre accès aux véhicules chaque soir
5. Suppression d'une voie à hauteur du feu tricolore rue Georges Toussaint
6. Déviation pour rejoindre la rue Georges Toussaint via la rue Hetzel et la rue Jules Ferry
7. Même type de travaux

- **Phase 4.1 : de la rue Toussaint au n°80 (du 28/06 au 28/08)**

1. Conservation du double sens de circulation
2. Stationnement sur le trottoir opposé
3. Suppression des places de parking sur voirie
4. Notes aux riverains distribuées pour explications si besoin
5. Mise en place de passerelles devant les habitations chaque fois que cela sera nécessaire
6. Libre accès aux véhicules chaque soir
7. Même type de travaux

- **Phase 4.2 : du n° 78 au n°102 « L'Etoile d'Argent » (du 28/06 au 28/08)**

1. Conservation du double sens de circulation
2. Stationnement sur le trottoir opposé
3. Suppression des places de parking sur voirie
4. Notes aux riverains distribuées pour explications si besoin
5. Mise en place de passerelles devant les habitations chaque fois que cela sera nécessaire
6. Libre accès aux véhicules chaque soir
7. Même type de travaux

Bien évidemment, les entreprises s'engagent à ce que les riverains puissent sortir en voiture le matin et revenir chez eux le soir. Il faut simplement anticiper les horaires de démarrage et de fin des travaux en liaison avec le chef de chantier Corentin.

Enfouissement des réseaux (CITEOS)

2 entreprises vont intervenir aux domiciles :

- Une entreprise pour ENEDIS : Branchement jusqu'au compteur électrique
- Une entreprise pour ORANGE : fibre optique et télécom

Tous les riverains ont reçu une fiche de branchement.

Pour chaque intervention, il sera mis un courrier pour prévenir du passage avec un numéro de téléphone : pas d'intervention en cas d'absence.

2 phases de travaux pour ENEDIS :

- Installation des coffrets électriques devant les domiciles
- Branchement intérieur jusqu'au compteur électrique

La dernière intervention sera la dépose du réseau aérien.

Aucun frais ne sera demandé

INFORMATIONS

Plusieurs possibilités existent, en plus des canaux de communications classiques de la municipalité

- Un site de suivi de chantier est mis en place (QR code apposé sur base de vie) :
<https://www.infochantier.fr/varangeville-gabriel-peri/>
- Une prise de RDV avec les professionnels est possible pour les riverains en cas de difficultés particulières
- Le chef de chantier, Corentin, sera présent tous les jours
- Des courriers d'informations seront remis dans les boîtes aux lettres.

En cas de détériorations de biens, un registre est mis en place au niveau de la base vie du chantier (face à la poste). Il est nécessaire de déclarer sa situation rapidement pour obtenir un retour rapide pour corriger la situation.

D- QUESTIONS - REPONSES

Q1 : Quid du stationnement des clients devant les commerces pendant les travaux ?

Tout sera mis en œuvre pour diminuer les impacts des travaux à quelques jours. Une passerelle d'accès vers le commerce sera mise en place systématiquement. Il faudra revoir sur place avec les équipes pour optimiser les solutions. Sera traité au cas par cas avec l'avancement des travaux.

Q2 : Peut-on discuter des solutions d'enfouissement en regard de son domicile ?

Oui, une prise de RDV est possible pour en discuter.

Contact : Madame Peggy LECOMTE – Bureau d'études SIRUS – p.lecomte@sirus-vrd.eu

Portable : 06 19 47 01 10

Q3 : Les entreprises risquent de souffrir financièrement des travaux : qu'est-il prévu ?

Les travaux impliquent forcément des contraintes mais ils doivent cependant être faits. L'objectif est de réduire au maximum l'impact de ces nuisances. Prendre contact avec le chef

de chantier pour fournir les dates de livraison, d'intervention. Des solutions seront mises en place au cas par cas.

Q4 : Quelles solutions pour la pharmacie du Chardon Bleu ?

Les abords de la pharmacie seront indisponibles quelques jours seulement. **Des places de parking pour chaque commerçant seront identifiées. Des passerelles permettant d'accéder à la pharmacie en sécurité seront mises en place.**

Q5 : Quid des personnes qui travaillent en horaires décalés : départ ou retour le matin ou l'après-midi ?

L'accès au garage risque d'être problématique si pas d'anticipation. Travaux prévus entre 8h et 17h du lundi au vendredi.

Des moyens ponctuels pour dépanner sont possibles mais il faut se concerter pour anticiper les problèmes.

Q6 : Des voies de circulations vont être supprimées. Le trafic est important dans la rue Gabriel Péri avec les transports en commun et les camions. Qu'est-il prévu ?

Des déviations seront mises en place avec des sens uniques et une obligation de rouler à 30 km/heure. Des déviations seront mises en place dès l'autoroute pour les camions.

Les mesures suivantes sont envisagées et seront adaptées en fonction du trafic :

- La rue Jules Ferry se fera dans le sens de la rue Foch vers rue Jeanne d'Arc
- La rue Victor Hugo se fera dans le sens de rue Jeanne d'Arc vers la rue Foch.

Des dispositifs de ralentissement seront mis en place et adaptés selon la situation.

Q7 : Pendant les travaux, des bornes de recharge électriques pour automobiles sont-elles prévues ?

Il n'y a pas de dispositif particulier de prévu pendant le chantier. La possibilité existante est de recharger la batterie au niveau des chargeurs de batterie à la gare de Varangéville. L'accès aux garages des particuliers ne sera indisponible que 2 ou 3 jours voire moins selon leur situation.

Pour l'avenir, un maillage de chargeurs est en cours de réflexion au niveau de la communauté de commune qui a cette compétence. Un schéma d'implantation sera proposé par la commission urbanisme, travaux, à la communauté de communes si cela s'avère pertinent. Des fourreaux seront mis en attente pour éviter de dégrader les travaux qui auront été réalisés.

Q8 : Assistante maternelle dans la rue Gabriel Péri, les trajets vers l'école, avec les enfants seront-ils sécurisés pour éviter les dangers ?

Des passerelles sont prévues au-dessus des tranchées (qui peuvent durer jusqu' à 3 jours). Des ponts lourds en tôle pour les véhicules seront mis en place. Des barrières seront également disposées.

Q9 : Quid de la nuit avec l'éclairage réduit et les travaux ?

Tout sera fait pour le soir et le week-end pour laisser 6 mètres de large de passage (3 mètres de chaque côté). Un dispositif d'alerte sera mis en place.

Une remise en route de l'éclairage public par secteur en fonction de l'avancement des travaux a été lancée par les services Techniques de la ville.

Q10 : Y aura-t-il des restrictions de passage pour les convois exceptionnels ?

Il faut prendre contact avec le chef de chantier à l'avance pour que le chantier puisse laisser l'espace suffisant.

Q11 : Une déviation sous le pont de l'entreprise SOLVAY (chemin des Préchamps) est-elle possible ?

C'est compliqué car en cas de pluie, le chemin est vite inondé. Plusieurs essais par le passé n'ont pas été concluants. Par ailleurs, ce chemin est privé.

Q12 : Le ramassage des ordures sera-t-il impacté ?

Oui, la communauté de commune, en charge du ramassage, est prévenue pour l'organisation de ce ramassage de manière dégradée par rapport à la situation actuelle.

Q13 : L'éclairage pour les piétons la nuit sera-t-il assuré pour éviter les chutes dans les tranchées ?

Oui, cela est prévu. Rejoint la question Q9.

Q14 : Quelle va être l'évolution du nombre de places de stationnement après les travaux ?

Un nombre similaire de places de stationnement est prévu mais avec des implantations modifiées. Sur tout le périmètre des travaux, 133 places avant les travaux, 145 après.

Q15 : Y aura-t-il des niches pour les arrêts de bus ?

Non, il n'y aura pas de niches car la nouvelle réglementation voirie l'impose

Q16 : Pourquoi ralentir la vitesse de circulation sur Varangéville ?

La vitesse automobile sera réduite pour :

- Limiter les accidents graves avec les piétons et des vélos
- Réduire le bruit et la pollution
- Réduire les vibrations
- Réduire la consommation d'essence
- Rendre la traversée de Varangéville plus sereine

Q17 : Après les travaux, quid des passages piétons ?

Il y aura davantage de passages piétons et les feux en place seront maintenus

Q18 : Quelles séparations entre la bande cyclable et la voie automobile ?

C'est un simple marquage au sol prévu pour les bandes cyclables selon la réglementation

Q19 : Les voies pour tourner à gauche en direction du pont de Dombasle sont-elles maintenues ?

Les possibilités de tourner à gauche en voiture sont maintenues sur l'axe mais sans voie spécifique, permettant un stockage de 3 à 4 véhicules. En revanche, un réglage « intelligent » des feux sera programmé avec l'aide de radars.

En revanche, la voie pour tourner à gauche vers Art-sur-Meurthe sera maintenue.

Q20 : L'enfouissement des réseaux concerne-t-il toute la ville ou uniquement la rue Gabriel Péri ?

La rue Gabriel Péri uniquement ! Pour rappel, cette partie des travaux pour l'ensemble de la rue Gabriel Péri, enfouissement des réseaux secs, a un coût de 1,16 M€ HT.

Q21 : Pour stationner, faudra-t-il « couper » les bandes cyclables ?

Oui, cela sera nécessaire donc faire attention. Les bandes cyclables restent prioritaires pour les vélos.

Q22 : En sortant de son garage, la visibilité permettra-t-elle de voir passer les vélos, surtout si des autos sont garées ?

Avec le rétrécissement de la route, il y aura davantage de visibilité. **Ces points seront étudiés au cas par cas sur le chantier lors de la pose des bordures.**

Q23 : Si une voiture stoppe pour tourner à gauche, les voitures derrière celle-ci, ne risquent-elles pas de la contourner sur la droite pour avancer et risquer de renverser les cyclistes ?

Les automobilistes doivent respecter le code de la route !

Q24 : Un dispositif (vibrant ou autre) est-il envisageable pour indiquer aux voitures qu'elles empiètent sur la piste cyclable ?

Vu la vitesse réduite des voitures (30 km/heure), les vibrations ne seraient pas ressenties par le conducteur. Les autres dispositifs sont accidentogènes pour les vélos.

Q25 : Où seront installées les systèmes de vidéo protection ?

Un dispositif sera installé au carrefour rue Péri / route d'art sur Meurthe et un autre rue Péri /rue Toussaint. Ce sont des crosses équipées de caméra au niveau de chacun de ces carrefours

Q26 : Y aura-t-il des coupures d'eau et d'électricité ?

Pour l'eau, pas de coupure

Pour l'électricité, coupure de 1 heure ou 2 maxi lors des branchements

Q27 : Quid des trottinettes électriques ?

Un utilisateur de rollers, skateboard ou trottinette (sans moteur) est considéré comme un piéton et doit rouler sur le trottoir. Les *engins de déplacements électriques* (trottinette électrique, hoverboard, gyropode, monoroue, cyclomobile léger) doivent circuler sur la piste cyclable lorsqu'elle existe, selon la réglementation.

Pour rappel, vos moyens d'entrer en contact



The information card is divided into two columns. The left column, titled 'RENSEIGNEMENTS CHANTIER', features a QR code and the instruction 'Scannez le QR CODE'. The right column, titled 'CONTACT CHANTIER', includes a circular portrait of Corentin, identified as 'Chef de chantier (casque bleu sur chantier)', with the text 'Vous pouvez vous adresser à lui pour répondre à vos demandes'. At the top of the card are logos for SIRUS, Ville de Varangéville, and Agence La Déesse. At the bottom is the EUROVIA logo.

Sinon, moyen habituel Service Technique, mairie de Varangéville 03 83 48 82 80